

Quartier Ariane - Le Manoir

Ville de Nice et Saint-André-de-la-Roche

10 217 habitants



13% de la population des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes réside sur Les Moulins - Le Point du Jour

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

	Nb d'habitants 2013	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Nice - Les Sagnes	1 281	2,1%
Nice - Las Planas	1 328	2,2%
Grasse - Les Fleurs De Grasse	1 407	2,3%
Drap - La Condamine	1 555	2,5%
Nice - Palais Des Expositions	1 731	2,8%
Vence - Centre	1 958	3,2%
Carros - Centre	2 001	3,3%
Cannes, Le Cannet - Genêts - Oliviers - Saint-Pierre	2 009	3,3%
Vallauris - Coeur De Ville - Hauts De Vallauris	3 347	5,4%
Nice - Centre	3 859	6,3%
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	4 029	6,6%
Grasse - Grand Centre	6 984	11,4%
Nice, Saint-Laurent-du-Var - Les Moulins - Le Point Du Jour	7 795	12,7%
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	10 217	16,6%
Nice - Paillon	11 919	19,4%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	61 420	100%

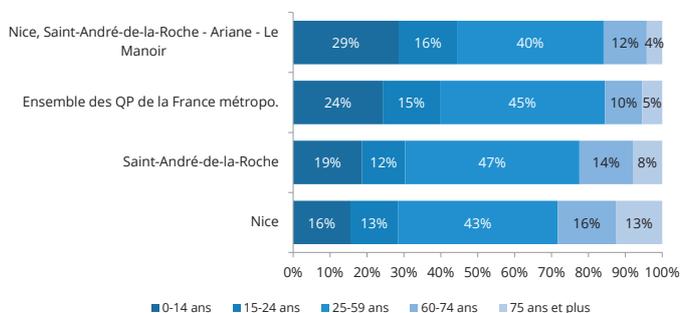
Source : CGET & Insee 2013

61 420 habitants résident sur les 15 quartiers de la politique de la ville des Alpes Maritimes (hors quartier «Résidence Sociale Nicéa» de Nice non diffusé par l'Insee).

17% résident sur le quartier Ariane - Le Manoir à Nice et Saint-André-de-la-Roche, ce qui en fait le quartier prioritaire le deuxième plus peuplé à l'échelle du département (**10 217 habitants**).

44% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : insee, RP 2010

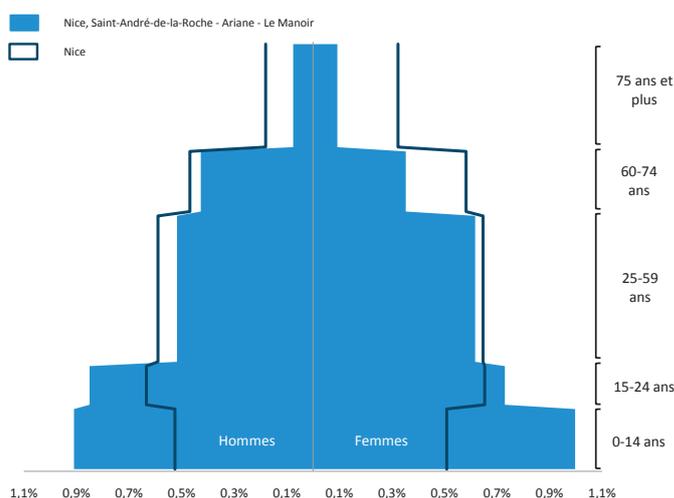
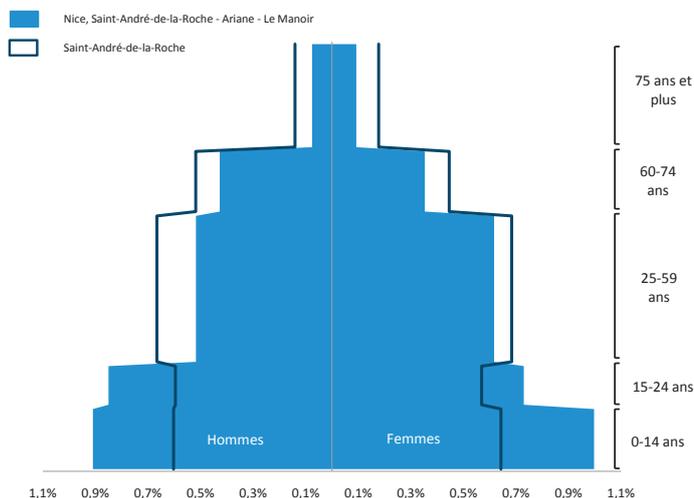


Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Ariane - Le Manoir de Nice et Saint-André-de-la-Roche possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 44% de sa population a moins de 25 ans (**2 920 enfants de moins de 15 ans et 1 610 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **40%** des habitants du quartier (**4 060 personnes**).

16% du quartier a 60 ans ou plus (dont **1 200 personnes de 60-74 ans et 430 de 75 ans et plus**).



2,3 fois plus de jeunes (moins de 20 ans) que de 60 ans et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est 2 à 3 fois plus élevé que celui des deux communes concernées et atteint 2,3. C'est à dire qu'il y a

2,3 fois plus de moins de 20 ans sur le quartier que de 60 ans et plus (contre un rapport de 1,1 à Saint-André-de-la-Roche et 0,8 à l'échelle communale niçoise).

L'indice d'évolution des générations âgées est également plus élevé sur le quartier qu'en moyennes communales. **Le quartier compte ainsi en 2010, 2,8 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus** (contre respectivement 1,3 et 1,8 à Saint-André-de-la-Roche et à Nice). Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement plus important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		Indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	2,3	1 195	429	2,8
Ensemble des QP de la France métropo.	2,1	485 285	259 459	1,9
Saint-André-de-la-Roche	1,1	724	399	1,8
Nice	0,8	54 083	43 200	1,3

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

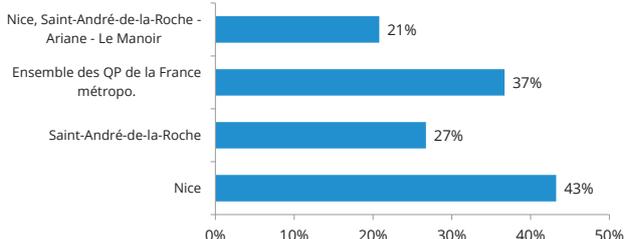
Une taille des ménages dans la moyenne métropolitaine

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	2,4	4 257
Ensemble des QP de la France métropo.	2,3	2 089 043
Saint-André-de-la-Roche	2,5	1 906
Nice	2,0	165 754

Source : Insee, RP 2010

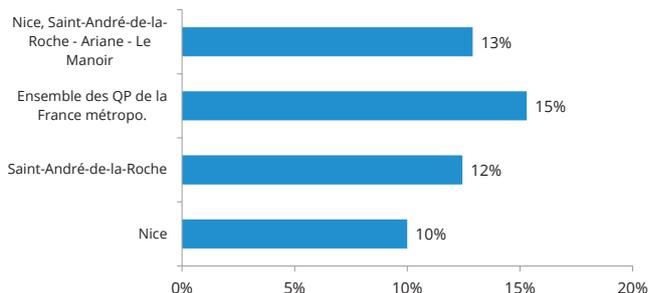
Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010



Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 4 260, soit 2,5% du total communal (Nice + Saint-André-de-la-Roche).

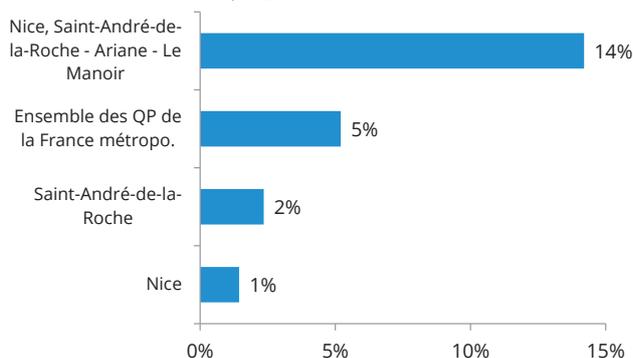
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est moins élevée que sur Saint-André-de-la-Roche mais plus élevée qu'à l'échelle communale niçoise (2,4 contre respectivement 2,5 et 2).

La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (21% contre 37%); c'est 6 points de moins qu'en moyenne sur Saint-André-de-la-Roche et 22 points de moins qu'en moyenne sur Nice. **On estime ainsi à 890 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 480 sont des femmes et 410 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 13% des ménages sont monoparents, soit 550** (contre respectivement 12% et 10% à Saint-André-de-la-Roche et Nice).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



Les «grands» ménages (6 personnes et plus) atteignent 14% sur le quartier contre 3% en moyenne à Saint-André-de-la-Roche et 2% à Nice.

A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion est de 5%.

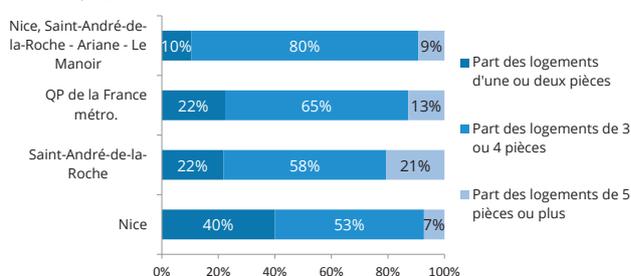
70% des ménages sont locataires de leur logement

La proportion de **T1 ou T2** est plus faible sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des QP métropolitains (**10% des résidences principales soit 440 environ, contre 22%**). En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) est bien plus élevée et atteint 80% (3 420 logements), contre 65% en moyenne sur l'ensemble des QP métropolitains.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint **70%, soit environ 2 960 ménages**.

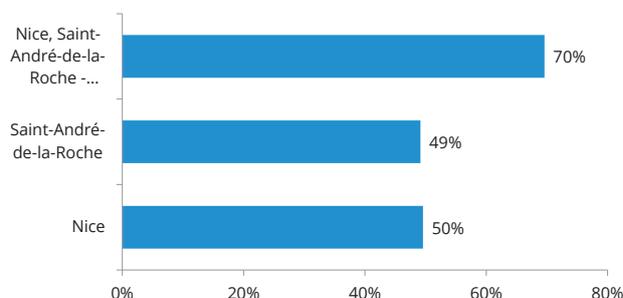
Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Part des ménages locataires de leur logement

Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSoFi 2012 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Une forte proportion d'habitants d'origine étrangère

Zone	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	3 331	33%
QP de la France métro.	893 693	19%
Saint-André-de-la-Roche	250	5%
Nice	39 496	12%

Source : Insee, RP 2010

33% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 3 330 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (5% d'étrangers à Saint-André-de-la-Roche et 12% à Nice).

Un niveau de vie médian de 1 061€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 061€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 590€ avec celui de Saint-André-de-la-Roche et 520€ avec celui de Nice.

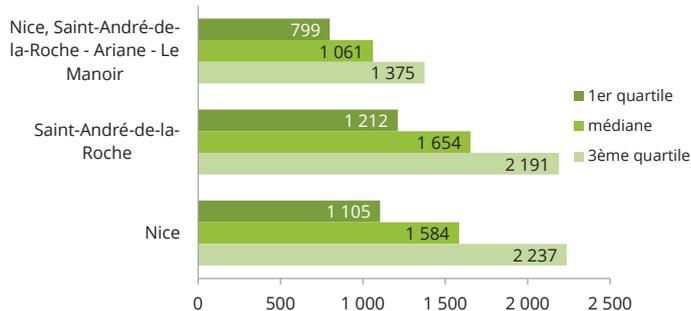
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2014.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)

Source : Insee, FiloSoFi 2014



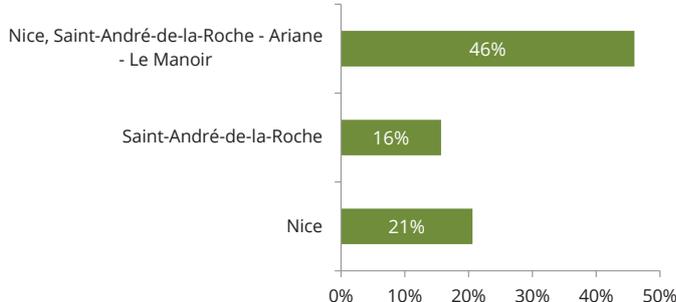
L'écart est également conséquent au sein des populations pauvres puisqu'il est de 410€ au niveau du 1er quartile avec celui de Saint-André-de-la-Roche et 310€ avec celui de Nice.

De même les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 820€ que celui de Saint-André-de-la-Roche et 860€ avec celui de Nice.

46% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté

Source : Insee, FiloSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **46% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 4 700 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.

28% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	1 187	27,9%	466	721	10,9%	16,9%
Saint-André-de-la-Roche	163	8,6%	83	80	4,4%	4,2%
Nice	21 474	8,6%	9 119	12 355	5,5%	7,5%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

28% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 1 180 ménages. La proportion est ainsi supérieure de 19 points à celle observée sur Saint-André-de-la-Roche et Nice.

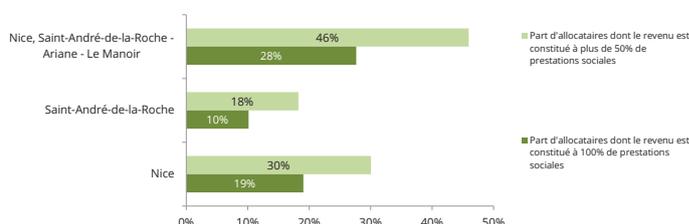
61% de ces allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle (soit 720 ménages). Ainsi 17% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

28% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 46% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 1 280 ménages) et 28% ont des revenus dépendant totalement des prestations soit 770 ménages), contre respectivement 30% et 19% en moyenne sur Nice, 18 et 10% sur Saint-André-de-la-Roche.

26% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	2 741	1 345	801	241	40%	24%	24%	26%
Saint-André-de-la-Roche	133	59	47	14	7%	3%	3%	3%
Nice	27 418	11 125	9 530	2 979	20%	9%	8%	10%

Source : Cnam 2015

2 714 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 26% de la population.** L'écart avec les communes concernées est important : + 23 points avec Saint-André-de-la-Roche et +16 points avec Nice.

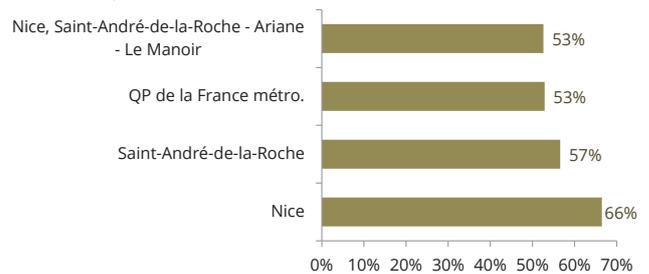
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 40% bénéficient de la CMU-C dans le quartier Ariane - Le Manoir.**

A peine un peu plus de la moitié des jeunes sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans est de 53%, comme en moyenne sur l'ensemble des QP de la France métropolitaine. Il est par contre inférieur aux moyennes communales (4 points de moins qu'à Saint-André-de-la-Roche et 13 points de moins qu'à Nice).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

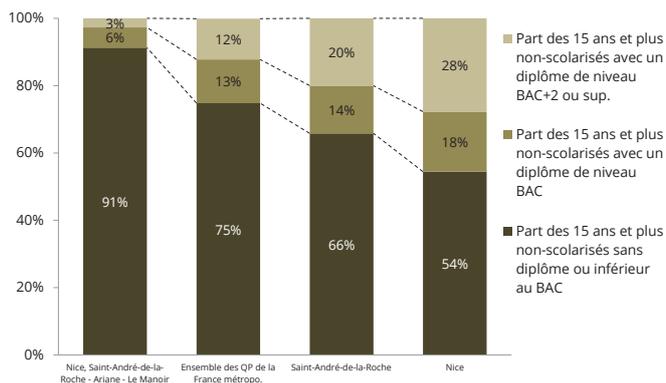


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

91% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 91%, soit 16 points de plus qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires métropolitains, 25 points de plus qu'à Saint-André-de-la-Roche et 37 points de plus qu'à Nice.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

78% des collégiens du quartier scolarisés en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	763	15,1	6,7	78,2	6,8
Saint-André-de-la-Roche	213	37,1	40,4	22,5	0,0
Nice	15 203	67,1	20,0	13,0	3,7

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

760 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire Ariane - Le Manoir du Jour en 2015, 78% sont scolarisés dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle des communes, cette part est de 23% pour Saint-André-de-la-Roche et de 13% sur Nice.

Les filles représentent la moitié des collégiens, comme ailleurs.

Une scolarisation en lycée professionnel de forte ampleur

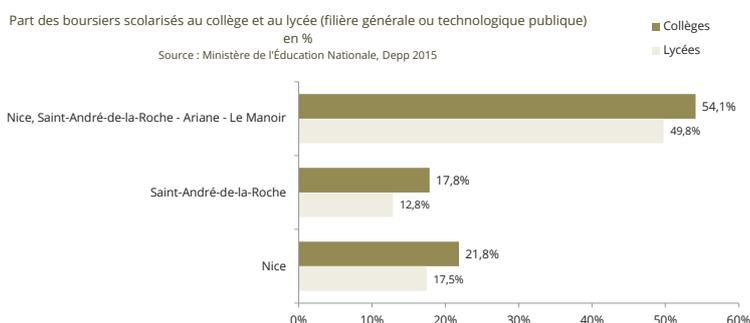
	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	371	54,7	45,3	60,6	57,1
Saint-André-de-la-Roche	159	68,6	31,4	52,3	60,0
Nice	10 084	75,9	24,1	53,0	43,0

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

45% des lycéens du quartier sont en lycée professionnel, ce qui correspond à un écart de près de 14 et 19 points avec les moyennes communales.

Une forte représentation des boursiers



54% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers. Cette part est supérieure de 36 points par rapport à la commune de Saint-André-de-la-Roche, et de 32 points par rapport à Nice.

50% des lycéens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers. Cette part est supérieure de 37 points par rapport à la commune de Saint-André-de-la-Roche, et de 32 points par rapport à Nice.

Un tiers des 15-64 ans sont en emploi et 9% sont en emploi précaire

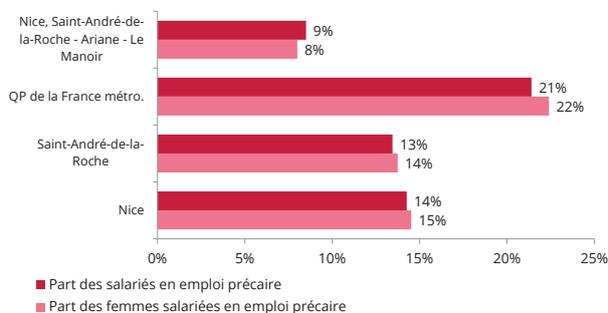
Le **taux d'emploi des 15-64 ans est plus faible sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (33% contre 47%)**. Il est également inférieur aux moyennes communales (67% à Saint-André-de-la-Roche et 61% à Nice).

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **23%** (contre 42% en moyenne sur les QP nationaux).

La précarité dans l'emploi est toutefois moins marquée qu'en moyenne sur les QP nationaux, puisque **9% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée) contre 21%.

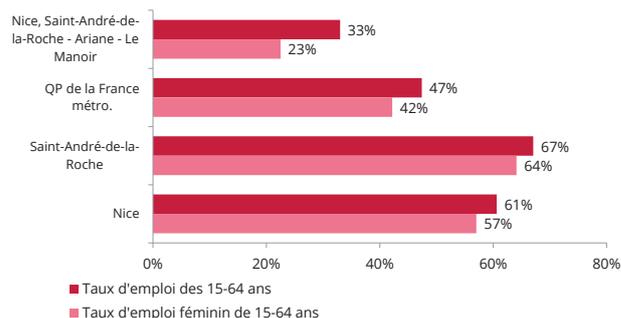
Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Autant de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi que la moyenne

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	1 616	931	58%	685	42%	284	18%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	10 025	5 511	55%	4 180	42%	1 880	19%
Saint-André-de-la-Roche	386	206	53%	180	47%	65	17%
Nice	38 197	20 334	53%	17 863	47%	7 917	21%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **1 620 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 58% sont des hommes. **Le taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est proche de la moyenne des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes (**19%**).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

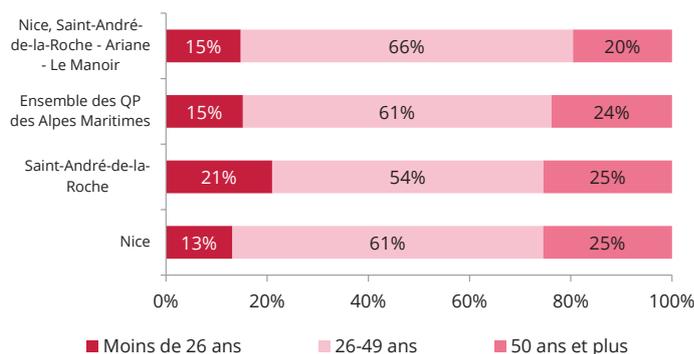
66% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 25-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC.

Ces demandeurs d'emploi sont cependant sur-représentés sur le quartier au regard de la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes (66% contre 63%). De fait, **les DEFM 50 ans et plus sont sous-représentés (20% contre 24%)** alors que les moins de 25 ans enregistrent une part similaire (15%).

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC

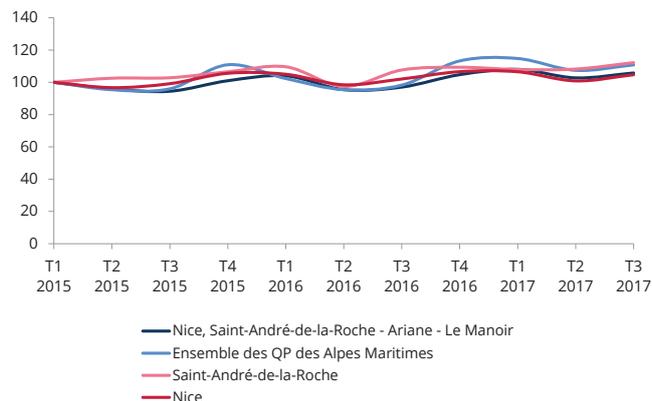
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une augmentation des demandeurs d'emploi entre 2015 et 2017

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)

Source : Insee, Pôle Emploi



Le nombre de DEFM a varié sur cette période, ils étaient 1 520 DEFM au 1er trimestre 2015 et 1 610 au 3ème trimestre 2017.

On note une hausse de +6% du nombre de demandeurs d'emploi sur le quartier prioritaire. Cette augmentation est de plus faible ampleur en comparaison de celle observée sur l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes.

16% des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes sont situés sur le quartier prioritaire Ariane - Le Manoir (4% à l'échelle de la commune de Nice).

155 contrats aidés sur le quartier Ariane - Le Manoir

L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

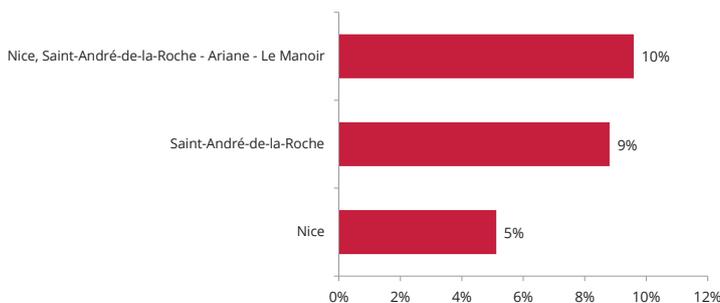
	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	155	89,7	10,3
Saint-André-de-la-Roche	34	nd	nd
Nice	1 956	91,9	8,1

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 155 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier Ariane - Le Manoir.

53% des contrats aidés concernent des femmes sur le quartier (64% sur Nice).

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion plus forte dans le quartier qu'ailleurs : 10% pour le quartier Ariane - Le Manoir.

Un taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises de 30%

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	34	30,1
Saint-André-de-la-Roche	26	52,0
Nice	2 491	42,1

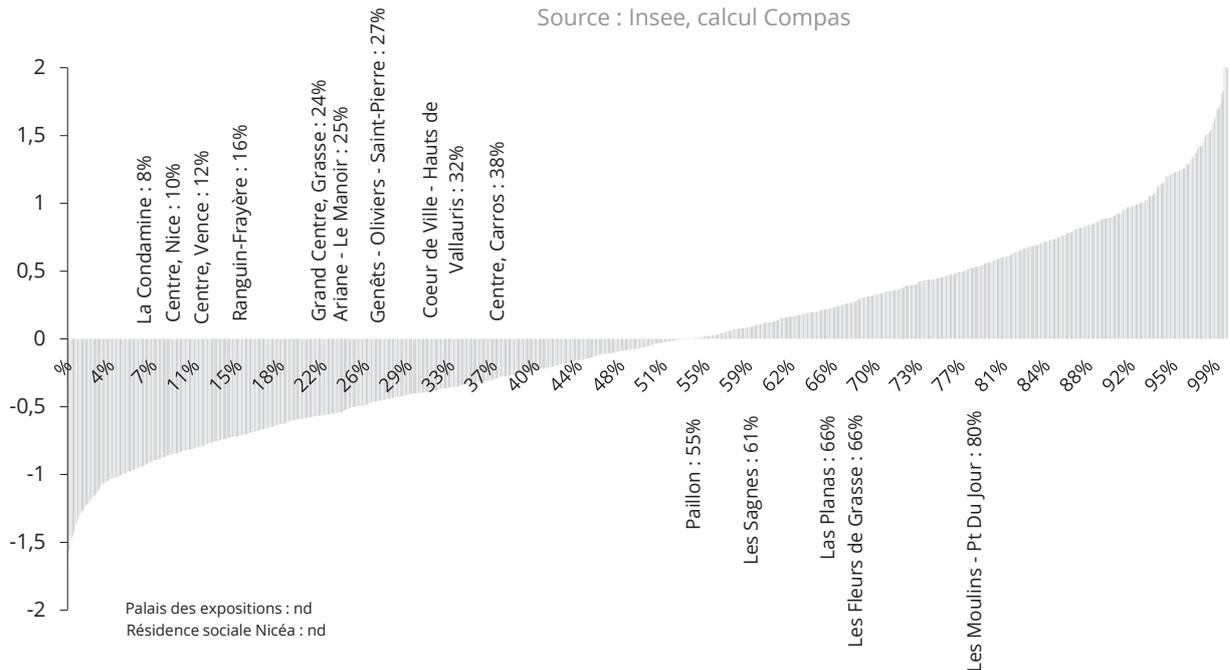
Source : Sirene 2015

30% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs, contre 52 et 42% à l'échelle de la communale. Cela concerne 34 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du département des Alpes-Maritimes de part et d'autre de l'axe : 5 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier des Moulins - Point Du Jour situé sur les communes de Nice et Saint-Laurent-du-Var est celui dont l'indice est le plus fort.

Le quartier Ariane - Le Manoir de Nice et Saint-André-de-la-Roche se situe dans le 2ème décile, au 294ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

A noter : l'absence des quartiers Résidence sociale Nicéa et Palais des expositions à Nice, pour lesquels l'indice n'a pu être calculé par l'indisponibilité de la donnée.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

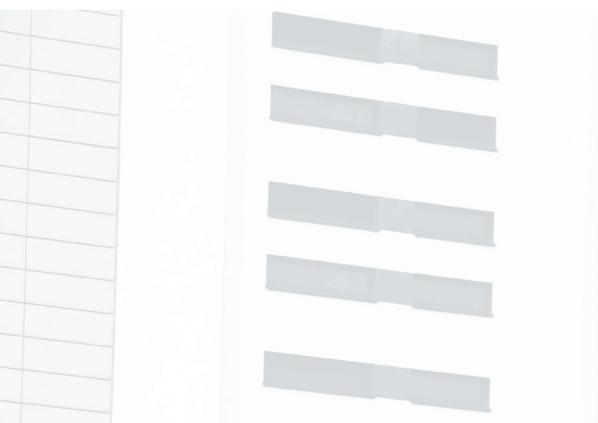
Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.

Quartier Ariane - Le Manoir

Ville de Nice et Saint-André-de-la-Roche



Contact :

Hervé Guery

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

Le Compas, au service des collectivités locales depuis 25 ans

Une gamme complète d'interventions autour de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse, de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr

www.observationsociete.fr